

Québec



Gouvernement du Québec
Ministre délégué aux Affaires maritimes
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata

Le 27 octobre 2016

L'honorable Dominic LeBlanc
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
200, rue Kent
Station 15N100
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Objet : Flotte de brise-glaces au Québec

Monsieur le Ministre,

Depuis 2001, des représentants du gouvernement du Québec et de l'industrie maritime (ports, armateurs, sociétés de manutention et expéditeurs notamment) se rencontrent régulièrement dans le cadre du Forum de concertation sur le transport maritime. Ce Forum, que je copréside, offre l'occasion à ses participants d'échanger sur le développement de cette industrie au Québec et sur la recherche de solutions communes aux différents éléments qui peuvent le freiner.

Lors de la dernière rencontre, les membres de l'industrie maritime ont porté à mon attention leurs inquiétudes à l'égard de la flotte de brise-glaces de la Garde côtière canadienne (GCC). Ces navires interviennent au cours de l'hiver afin d'assurer une circulation maritime sécuritaire et efficace sur le Saint-Laurent. Force est de constater que leur vieillissement, leur état et leur nombre présentent des risques quant à l'accessibilité des ports québécois durant la période hivernale, sans compter les enjeux qui pèsent sur la sécurité du transport maritime.

Cette situation me préoccupe fortement, car le transport maritime représente un élément majeur de l'économie du Québec. Toute indisponibilité d'un brise-glace entraîne d'importantes conséquences sur le trafic maritime intérieur et international, qui s'effectue à longueur d'année.

La géographie rend particulièrement vulnérables les ports du Québec par rapport à leurs concurrents situés sur la côte Est où l'accumulation des glaces est moindre. Lorsque ces glaces empêchent ou ralentissent les opérations maritimes, indubitablement elles affectent d'une manière importante la compétitivité de certains ports québécois au niveau international, notamment le port de Montréal.

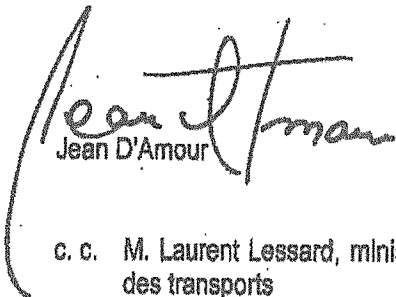
En juin 2015, le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie maritime, témoignant ainsi, notamment, de l'importance pour le Québec de maintenir et de développer une industrie de transport maritime fiable, sécuritaire, efficace et accessible douze mois par année. Des investissements majeurs du gouvernement et de l'industrie sont prévus à cet effet. Le risque d'une réduction de l'accessibilité des ports ou de la mobilité des navires sur le Saint-Laurent met en péril nos objectifs de développement économique et de sécurité que vous partagez sans aucun doute.

...2/

En dépit de l'état critique des navires de la GCC, le renouvellement de la flotte de brise-glaces tarde à se concrétiser. En conséquence, je souhaiterais vous rencontrer afin de discuter de cette situation délicate.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes,



Jean D'Amour

c. c. M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
M. Michel Tosini, président du conseil d'administration de la Société de développement économique du Saint-Laurent et coprésident du Forum de concertation sur le transport maritime



Gouvernement du Québec
Ministre délégué aux Affaires maritimes
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata

Le 31 janvier 2017

L'honorable Dominic LeBlanc
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
200, rue Kent
Station 15N100
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Objet : Flotte de brise-glaces au Québec

Monsieur le Ministre,

Au cours des derniers mois de 2016, nous avons échangé par lettre et de vive voix sur les enjeux liés à l'état de la flotte de brise-glaces de la Garde côtière canadienne sur le Saint-Laurent. Ces enjeux sont majeurs et stratégiques, car ils concernent spécifiquement la capacité de maintenir une circulation fluide et sécuritaire pendant la période hivernale. Nous avons également abordé des actions que le Gouvernement du Canada tarde à prendre pour assurer le renouvellement et la disponibilité en nombre suffisant des composantes de cette flotte.

Les différents partenaires du transport maritime au Québec continuent à m'exprimer leurs inquiétudes quant au nombre d'unités et à la capacité des navires actuellement disponibles ainsi qu'à l'absence d'avancées tangibles dans le renouvellement de la flotte. Ces craintes redoublent avec l'arrivée dans les prochaines semaines de la période historiquement dangereuse de l'amoncellement des glaces sur le Saint-Laurent.

Comme vous le savez, le Saint-Laurent est central pour la santé économique du Canada, qui repose fortement sur l'exportation. Il s'impose comme un incontournable pour la réussite du déploiement de la Stratégie maritime du Québec, qui vise à créer des dizaines de milliers d'emplois et des milliards en investissements privés et publics. Sa présence, en tant que lien permettant aux importateurs et aux exportateurs de relier le centre du continent nord-américain, s'avère très attractive pour les investisseurs. À l'inverse, toute instabilité, réelle ou perçue, concernant la sécurité et la possibilité de transiter sur le Saint-Laurent, diminue irrémédiablement ce pouvoir d'attraction.

Je vous saurais gré de me confirmer que des mesures ont été prises pour assurer une circulation fluide et sécuritaire sur le Saint-Laurent lors de l'actuelle saison hivernale et de celles à venir. Je souhaiterais également être tenu informé des actions concrètes prises par le Gouvernement du Canada concernant le renouvellement de la flotte ainsi que des mesures correctives qu'il entend mettre en place afin de combler les enjeux de disponibilité des brise-glaces d'ici l'arrivée des nouveaux navires.

...2

Je vous rappelle que le Québec compte de nombreux chantiers maritimes, disposant d'une main-d'œuvre qualifiée, qui sont en mesure, j'en suis certain, d'épauler le Gouvernement du Canada dans le renouvellement et le maintien de la flotte de brise-glaces de la Garde côtière canadienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes,


Jean D'Amour

- c. c. M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Michel Tosini, président du conseil de la Société de développement économique du Saint-Laurent et coprésident du Forum de concertation sur le transport maritime